

Objectifs :

Maîtriser les évolutions concernant les cotisations sociales
Identifier les nouveautés en matière d'allègements de charges sociales
Appréhender l'élargissement du périmètre de l'URSSAF

Public concerné et prérequis :

Public: Gestionnaires paie – Responsables paie – Responsables RH – Responsables administration du personnel – Comptables – Cabinets d'expertise comptable

Qualification des intervenants :

Formation animée par un consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo-projecteur, Paper-board
Evaluation pratique avant la formation et au début de la formation pour confirmer le niveau des participants
Apports théoriques, Exercices tout au long de la formation,
Un ordinateur par participant fourni par le centre
Support de cours

Durée, effectifs :

7 heures.
11 stagiaires.

Programme :

Mesures d'urgence liées à la COVID-19
Arrêt travail : qu'en est-il des arrêts dérogatoires en 2023 ? Quel maintien de salaire ?
Pass vaccinal : quelles évolutions ?
Les aides financières et exonération liées à la COVID-19
Gestion du télétravail en paie
Evolutions concernant les cotisations sociales
Point sur les paramètres de paie 2023
Quelles évolutions prendre en compte ?
Contributions formation et apprentissage : transfert du recouvrement aux URSSAF
Assurance chômage : les évolutions
Bonus-malus des cotisations chômage : où en est-on ?
Lois de finances et de financement de la Sécurité Sociale pour 2023 : qu'en est-il en paie ?
Le recours à l'activité partielle

Les aménagements du dispositif issues des lois d'urgence
Quelles sont les mesures transitoires et les mesures pérennes ?
Les points de vigilance en paie du dispositif
Quelle évolution de l'activité partielle ? Le dispositif APLD
Nouveautés en matière de contrats aidés et exonération
Dernières précisions concernant l'indemnité inflation
Prolongation des aides liées à l'embauche de certains salariés
Apprentis, contrats de professionnalisation, emplois francs, les dernières évolutions
Présentation du bulletin de paie : les modifications à prendre en compte
Les modifications apportées au bulletin de paie clarifié
Nouveaux compteurs fiscaux du bulletin
Publication du Bulletin officiel de la Sécurité Sociale : les impacts en paie
Des évolutions de doctrine sur différents sujets : calcul du plafond, exigibilité des cotisations, limites d'exonération sociales
Date d'application de ces changements
Avantages en nature et frais professionnels : les évolutions à prendre en compte
Frais professionnels : dernières publications du BOSS
Bons d'achat et cadeaux : quelles tolérances liées à la crise sanitaire ?
Forfait mobilité durable : mise en œuvre du titre mobilité durable
Dernières décisions de justice ayant des impacts en paie

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation tout au long de la formation
Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs
Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

Sanction visée :

Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Un ordinateur avec caméra et microphone opérationnel

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription Minimum 15 jours avant le démarrage de la la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

oui

Tarif :

230,00 €

Taux de satisfaction de la formation :

97.13